Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 66 (1921)

Heft: 7

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dans des conditions d'équité plus satisfaisantes qu'aujourd'hui. Il suffirait de soumettre les candidats à des cribles successifs munis de mailles à dimensions progressivement plus étroites, à mesure qu'on s'élèverait dans la hiérarchie militaire.

Tel est le principe de l'avancement à l'ancienneté par sélection, principe excellent qui fait ses preuves dans maintes armées étrangères et supprimerait dans la nôtre le malaise permanent qui y règne.

Le nouveau projet de loi introduit ce principe pour la première fois dans notre législation. Il le fait avec une prudence extrême, puisqu'il en limite l'application au tiers des capitaines promus chefs de bataillon. C'est peu, dira-t-on. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup de l'avoir seulement admis et de s'être « inspiré du souci de donner aux officiers toutes garanties de justice et d'impartialité, tout en réservant les droits suprêmes du ministre ? » Ainsi parle l'exposé officiel des motifs ; on ne saurait mieux dresser face à face, en une sorte d'antinomie menaçante, les « garanties » que demandent les uns, avec les « droits » de l'autre....

Quoi qu'il en soit, le projet de loi dont on vient de parler, mérite nos applaudissements. Il présente les plus légitimes espérances de vitalité : il met simultanément à notre disposition un ensemble homogène bien adapté aux besoins actuels et il contient des promesses d'avenir qui, au moment voulu, ne pourront pas manquer de germer.

J. R.



INFORMATIONS

SUISSE

Fondation général Herzog. — Le Conseil d'administration de cette fondation rappelle que les intérêts du fonds sont destinés, en premier lieu, à encourager l'activité volontaire des officiers d'artillerie et reçoivent, en particulier, les applications suivantes :

a) Subsides, soit participations aux frais de voyage pour la visite d'armées, de manœuvres, d'établissements militaires étrangers, etc.

- b) Concours pour l'étude de questions techniques ou tactiques intéressant l'artillerie.
- c) Achats d'objets pour la collection d'artillerie et que l'on ne pourrait obtenir autrement.
- d) Secours à des membres invalides du corps d'instruction de l'artillerie.

Les demandes de ces subsides *pour l'année* 1921 devront être adressées avant *le* 30 *septembre* 1921 à *M. le colonel van Berchem, Crans, par Céligny*. Celui-ci acceptera aussi avec reconnaissance les dons volontaires en faveur de la fondation.

La Commission d'administration de la Fondation général Herzog

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Campagne de Macédoine, par le colonel F. Feyler. — 2 vol. in-4°, illustrés de photographies par Fréd. Boissonnas. — Tome 1°, 1916-1917, avec 24 vues hors texte et 3 cartes. — Tome 2^{me}, 1917-1918, avec 18 vues hors texte et 6 cartes. — Genève, Editions d'art Boissonnas. — Prix : 20 fr. le volume.

Qui feuilletera ces volumes ne s'étonnera pas que l'Association des Imprimeurs de France ait adressé spontanément à l'éditeur-photographe une lettre de félicitations relevant le caractère artistique exceptionnel de son illustration. Photographies de Fréd. Boissonnas, bandeaux et culs de lampe d'Henri Boissonnas, tout s'accorde pour encadrer le texte d'un décor évocateur des événements qu'il raconte. Car l'intention de l'éditeur n'a pas été de demander à la photographie de rappeler seulement les lieux où se sont produits les principaux chocs des armées de Macédoine, mais, par leur facture, de symboliser le caractère général des événements. Quoi de plus parlant, par exemple, que les vues de la boucle de la Tcherna, ou celles de la Strouma et des monts Belès, dans le premier volume, ou celles du Sokol, du défilé de la Babuna, de la plaine de Kossovo, dans le second.

Comme les photographies, les cartes sont inédites. Celles du Dobropolie, entre autres, qui portent la disposition des corps de troupes, ont été dressées d'après les relevés officiels des états-majors.

Le premier volume intéresse la période de commandement du